

Fiche technique n°04

Nouveau réseau de proximité des Finances publiques Point d'étape sur le projet de la DDFiP d'Indre-et-Loire

La DDFiP d'Indre-et-Loire a élaboré le projet de nouveau réseau de proximité qu'elle a présenté, au début de juin 2019, aux représentants du personnel, aux agents, aux cadres, aux élus et aux principaux partenaires, en ouvrant une période de concertation, tant sur le périmètre que sur le calendrier.

Dans le cadre des instances du dialogue social local, la DDFiP a proposé de tenir un CTL spécialement dédié à ce projet, le 3 septembre 2019, pour lequel [une fiche technique](#) a été rédigée et transmise aux organisations syndicales.

La présente fiche a pour objet de faire un point d'étape de la concertation menée localement et d'en dégager des lignes directrices.

1. Projet initial soumis à la concertation

Initialement, le projet soumis à la concertation en Indre-et-Loire se déclinait de la façon suivante :

- regroupement de la gestion fiscale des particuliers dans les services des impôts des particuliers (SIP) sur 2 implantations, à Tours et à Chinon, au lieu de 5 actuellement (Tours - 2 services -, Chinon, Loches et Amboise) ;
- regroupement de la fiscalité des professionnels sur 2 services des impôts des entreprises (SIE), à Tours et à Amboise, au lieu de 5 actuellement (Tours - 2 services -, Chinon, Loches et Amboise) ;
- évolution du réseau des Trésoreries selon deux axes :
 - concentration de la gestion comptable, c'est-à-dire le paiement des dépenses, l'encaissement des recettes et la tenue de la comptabilité, exercée par 10 Trésoreries¹, au sein de 2 services de gestion comptable (SGC) à Chinon et à Loches, pour gagner en efficacité et en rapidité de traitement ;

Maintien des 4 Trésoreries spécialisées de Tours : Paierie départementale, Trésorerie du CHRU, Trésorerie Hospitalière (qui gère les autres hôpitaux) et Trésorerie Tours Ville et Métropole.

¹ Amboise, Ligueil, L'Ile-Bouchard-Panzoult, Joué-lès-Tours, Langeais, Loches, Neuillé-Pont-Pierre, Sorigny, Vouvray, Château-Renault.

- création de 10 « conseillers aux décideurs locaux », cadres de haut niveau exclusivement affectés aux missions de conseil aux ordonnateurs et directement installés dans chaque EPCI, au plus près des collectivités, pour offrir un conseil personnalisé.

Le projet initial conduisait ainsi à accueillir d'ici à 2022 les usagers dans 29 communes au lieu de 16 en 2019, au sein des services de la DDFiP, en mairie, dans des MSAP et les futures Maisons France Services (appelées maintenant France Services). Il permettait au moins un point de contact dans chaque canton, ce qui n'est pas le cas actuellement.

2. Évolutions du projet initial

Au terme de nombreux déplacements et d'un processus de rencontres avec les agents, les chefs de services, les organisations professionnelles, les élus (maires, présidents de Communautés de communes, parlementaires) et les institutionnels, le DDFiP a annoncé le 3 septembre 2019 qu'il n'y aurait aucune opération de fusion au 1er janvier 2020, et le 12 septembre 2019 que le Directeur général avait accepté le principe des modifications suivantes :

- création d'un 3eme service des impôts des particuliers à Loches ;
- création d'un 3eme service de gestion comptable dans une commune de la métropole de Tours dont le choix pourrait être Joué-lès-Tours si certaines contraintes techniques sont levées.

Pour les SIP, sous réserve d'ajustements possibles, le périmètre de compétence géographique pourrait être :

- SIP de Chinon : les communes de l'arrondissement de Chinon et de la Communauté de communes Touraine Vallée de L'Indre ;
- SIP de Loches : les communes de l'arrondissement de Loches et de la Communauté de communes Touraine Est Vallées ;
- SIP de Tours : les communes de la Métropole.

Pour les SIE, le projet initial de conserver 2 SIE en cible est maintenu selon un découpage qui consisterait, sous réserve d'ajustements possibles dû notamment aux aspects immobiliers, à attribuer au SIE de Tours une compétence géographique sur les communes de la métropole et au SIE d'Amboise sur les communes du reste du département.

Pour les SGC, la répartition des compétences géographiques serait la suivante :

- SGC de Chinon : les communes actuellement gérées par les Trésoreries de Chinon, L'Ile-Bouchard, Sorigny et Langeais ;
- SGC de Loches : les communes actuellement gérées par les Trésoreries de Loches, Amboise, Ligueil et Vouvray ;
- SGC implanté à Joué-lès-Tours sous réserve de la confirmation de la faisabilité : les 21 communes de la métropole (hors Tours), ainsi que les communes gérées par les Trésoreries de Château-Renault et de Neuillé-Pont-Pierre.

Le rattachement de la gestion des EHPAD et du traitement des amendes au SGC de Loches est une hypothèse qui n'est pas confirmée. Les solutions alternatives sont à l'étude, comme le rattachement des amendes au SGC de Joué-lès-Tours ou la gestion des EHPAD en 1 ou 2 pôles.

En parallèle, la réflexion portant sur le regroupement des Trésoreries hospitalières sur le site de Champ-Girault a été élargie avec la prise en compte d'une alternative possible sur le site de Bretonneau. Dans le même temps, les observations formulées par les agents des BDV et de la BCR ont conduit à renoncer au transfert de leurs services sur le site de Saint-Pierre-des-Corps toujours occupé par la Trésorerie hospitalière et amendes.

3. Accompagnement social des agents et des cadres

Répondant à une demande des agents, des binômes de cadres du PPR ont conduit au début de l'automne 2019 plus d'une centaine d'entretiens individuels facultatifs, préparés sur la base d'un fil conducteur communiqué au préalable et pour lesquels l'agent avait la possibilité d'être assisté par un représentant du personnel. Un compte rendu individualisé et contradictoire, accompagné d'une lettre du Directeur, a été adressé à l'agent après l'entretien.

Le nombre des entretiens sollicités par les agents a couvert près de 95 % des emplois transférables au titre du projet de NRP. Leur durée moyenne a été de 24 minutes. Plus de 7 agents sur 10 se sont déclarés certains de leur choix futur et plus de 2 sur 10 sont apparus hésitants entre plusieurs choix. Seulement 2 agents ont demandé une modification du compte rendu de leur entretien pour apporter des précisions. Les informations recueillies font l'objet d'une analyse avec une approche RH personnalisée dans la mesure du possible.

Un cycle d'entretiens facultatifs a été ensuite ouvert aux chefs de service et se poursuivra avec leurs adjoints et les autres inspecteurs qui le souhaiteraient, début 2020.

Parallèlement, afin d'enrichir et d'accompagner la démarche relative au NRP dans ses aspects "métier", 5 GT associant des cadres et des agents ont été créés pour partager les réflexions sur l'organisation et proposer les solutions les plus adaptées : [GT SIP](#), [GT SIE](#), [GT SGC](#), [GT Conseillers aux décideurs locaux](#) et [GT Accueil de proximité](#).

4. Démétropolisation

En parallèle de la nouvelle structuration du réseau des Finances publiques, le ministre de l'Action et des Comptes publics a engagé une démarche inédite de localisation d'administrations actuellement situés en Île-de-France et dans les grandes métropoles régionales vers les territoires ruraux et périurbains.

Dans ce processus dit de « démétropolisation », les communes de Loches, de Ligueil et, portée par la Communauté de communes Touraine-Est Vallées, celle de Montlouis-sur-Loire ont déposé leur candidature pour accueillir des services et des agents de la DGFIP.

À l'issue d'un examen par un comité de sélection national, les premières candidatures seront retenues début 2020.

5. Calendrier

En sus des réflexions « métier » qui se prolongeront dans les GT en 2020, des réunions portant sur le volet « immobilier » du nouveau réseau de proximité seront conduites par les responsables du Pôle pilotage et ressources dès le mois de janvier prochain, par site et par structure en cible, afin d'engager les travaux d'aménagement nécessaires dans les meilleures conditions.

Sous réserve d'une bonne réalisation de ces travaux, les SIE et SIP pourraient être configurés en cible au plus tard le 1er janvier 2021.

Pour les SGC, le calendrier pourrait progressivement tendre vers le 1er janvier 2022 avec des premiers transferts au 1er janvier 2021.